

**Secrétariat général**  
*Le Préfet,*  
*Directeur de l'Institut des*  
*Hautes études du Ministère de l'Intérieur*

Monsieur l'Ambassadeur Dimitrio Zevelakis  
Ambassadeur de la République hellénique en France  
17 rue Auguste Vacquerie  
75116 Paris

Paris, le **28 FEV. 2023**  
Réf. : IHEMI/N° *LS - 004070-D*

Monsieur l'Ambassadeur,

L'Institut des Hautes Études du ministère de l'Intérieur (IHEMI) a pour mission d'assurer une formation commune aux hauts cadres dirigeants civils et militaires du ministère de l'Intérieur français, des administrations partenaires et du secteur privé, et de réaliser des programmes d'études et des produits de formation sur les questions de sécurité intérieure et de gestion des crises.

L'IHEMI a vocation à faire rayonner la formation des cadres dirigeants du ministère et ambitionne de nouer des partenariats stratégiques avec des institutions étrangères de haut niveau afin d'établir un partage d'expérience dans le domaine de la formation et de la sécurité. Cette mission de rayonnement est menée en étroite coordination avec la Direction des Affaires Européennes et Internationales (DAEI) et la Direction de la Coopération Internationale de Sécurité (DCIS) du ministère de l'Intérieur.

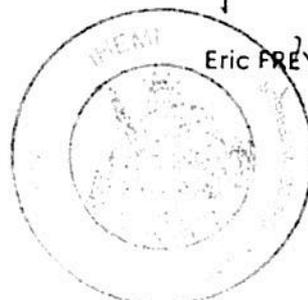
Parmi nos formations, nous proposons chaque année sept cycles et sessions nationales, dont les présentations sont jointes, ayant pour thème la vision stratégique des cadres dirigeants du ministère, le management stratégique de la crise, la protection des entreprises et l'intelligence économique, l'intelligence artificielle et enfin le milieu de la sécurité et de la justice. Ils se déroulent sur le modèle d'une formation continue d'un an, de septembre à juin.

Ces formations sont ouvertes également aux cadres dirigeants à haut potentiel de pays amis (en poste dans votre ambassade française ou dans votre pays), à condition d'avoir une bonne maîtrise du français et d'être en mesure d'assurer une disponibilité et un engagement conséquents. Une assiduité de plusieurs jours par mois est demandée entre septembre et juin.

Ainsi, nous serions très honorés de pouvoir compter parmi nos auditeurs un ou plusieurs hauts cadres dirigeants de votre pays dans l'une de nos formations. Mes équipes se tiennent à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

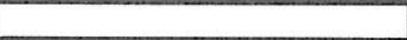
Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'expression de ma considération distinguée.

*Eric Freysselinard*



Eric FREYSSELINARD



14<sup>e</sup> cycle supérieur  
ARIANE   
 2023 > 2024

**présentation  
de la formation**

# Objectifs de la formation

Le cycle supérieur Ariane est un programme destiné aux cadres féminins à haut potentiel du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer. Cette formation délivre des ressources supplémentaires en management, afin de renforcer leur ambition professionnelle. Outre les séminaires et les séances de coaching, elle comprend également la rédaction d'un rapport collectif.

Après avoir expérimenté un cycle court « Junior Ariane », destiné à des auditrices\* recrutées à un stade plus anticipé de leur parcours professionnel, l'IHEMI ouvre son cycle historique à parts égales entre les deux stades d'avancement de carrière (premier et deuxième tiers). Cette double désignation concernera toujours les commissaires de police, les officiers supérieurs de gendarmerie et des sapeurs-pompiers, l'encadrement supérieur de l'État et l'IGA, ainsi qu'au moins une auditrice d'un service étranger au titre du rayonnement, pour aboutir à un total d'une vingtaine d'auditrices.

L'ambition du cycle sera de

- > Promouvoir l'égalité entre les hauts cadres féminins et masculins, et faciliter à ces premières l'accès aux grades sommitaux du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer.
- > Renforcer le leadership, les compétences managériales et l'affirmation de soi.
- > Créer un réseau entre auditrices issues des différentes directions du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer, et les services étrangers.
- > Alimenter les réflexions par la rédaction d'une étude collective traitant d'une thématique de management ou de RH, déclinable au sein du ministère, en s'inspirant notamment des bonnes pratiques du secteur privé.

\*Le terme de « auditrice » doit être entendu comme bénéficiaire au regard du référentiel Qualiopi



# 35<sup>e</sup> session nationale SÉCURITÉ ET JUSTICE

2023 > 2024

présentation  
de la formation

# Objectifs de la formation

## 3 grands objectifs

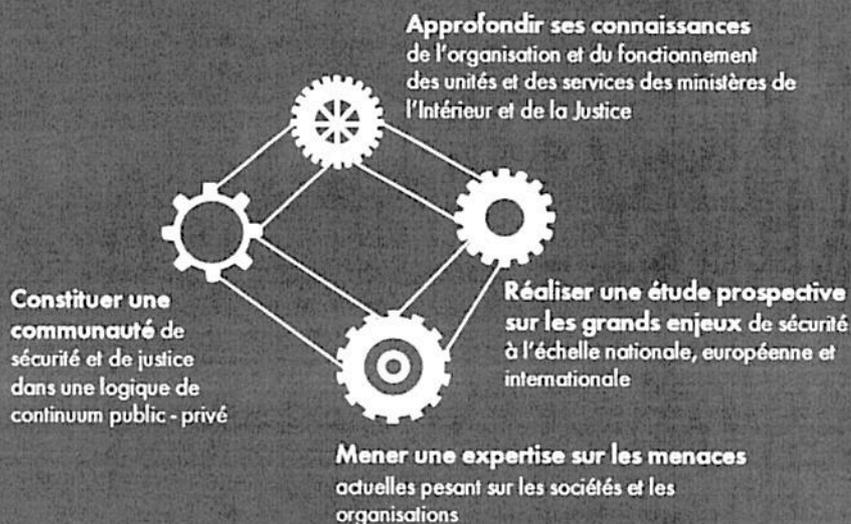
La session nationale Sécurité et justice est un lieu unique d'échanges et de réflexions sur les risques et menaces auxquels sont confrontés nos sociétés.

La session a pour finalité de faire partager à près d'une centaine d'auditeurs\* de haut niveau, appartenant aux secteurs public et privé, une culture commune de sécurité et de justice.

Le cursus s'articule autour de trois grands objectifs :

1. expliquer la place et le rôle des acteurs concourant à la sécurité nationale ;
2. appréhender les grands enjeux contemporains de la sécurité et de la justice ;
3. intégrer à la réflexion les dimensions stratégiques, tactiques et opérationnelles.

### Déclinaison des objectifs



\* les termes de «auditeur/auditrice» doivent être entendus comme bénéficiaire au regard du référentiel Qualiopi

# Publics de référence

Les auditeurs de la session nationale Sécurité et justice sont prioritairement choisis parmi :

- › les élus nationaux et locaux ,
- › les membres du Conseil économique, social et environnemental ;
- › les magistrats de l'ordre judiciaire, financier et administratif ,
- › les administrateurs des assemblées parlementaires et du Conseil économique, social et environnemental ,
- › les hauts fonctionnaires d'État, territoriaux et hospitaliers membres des corps recrutés par la voie de l'Institut national du service public ou de niveau équivalent, les agents contractuels de haut niveau ;
- › les commissaires divisionnaires de la Police nationale ;
- › les officiers supérieurs des trois armées, de la Gendarmerie nationale et des Sapeurs-pompiers, du grade de colonel ;
- › les universitaires et chercheurs de haut niveau des secteurs public et privé ;
- › les cadres supérieurs, dirigeants et associés d'entreprise ,
- › les membres des professions juridiques et judiciaires ;
- › les dirigeants syndicaux nationaux ,
- › les journalistes ,
- › les personnalités qualifiées exerçant dans les secteurs économique, social, scientifique, juridique, associatif et culturel ,
- › des auditeurs issus des institutions européennes ,
- › des auditeurs étrangers, issus des corps supérieurs de la police, de l'armée et de la justice, maîtrisant la langue française, sur proposition de leurs autorités nationales respectives, relayée par les ambassades ,
- › des auditeurs étrangers issus du secteur privé exerçant leur activité en France et maîtrisant la langue française

## Prérequis

Les candidats sont choisis parmi les publics de référence dont la liste est donnée ci-dessus. Le recrutement des candidats s'effectue sur dossier et après entretien avec les candidats.

Les candidats des administrations sont obligatoirement présentés par leur contact institutionnel. Les autres candidatures sont libres.

*Les formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap. En fonction de la nature du handicap, la présence permanente d'un accompagnant pourra être requise.*

# Organisation pédagogique

## Des séminaires mensuels

faisant intervenir des acteurs de premier rang : responsables publics et privés, experts, universitaires, autour de thématiques telles que

- › les enjeux de la sécurité et de la justice,
- › le traitement de la menace terroriste par les pouvoirs publics,
- › les stratégies de lutte contre la cybercriminalité ;
- › les politiques locales, nationales et européennes de sécurité et de justice.

## Des travaux de groupes

Les auditeurs sont répartis en groupes de diagnostic et de stratégies (GDS). Chaque GDS établit un rapport collectif sur l'analyse d'une politique publique de sécurité et/ou de justice. Ce travail fait l'objet d'une restitution orale au mois de juin devant l'ensemble de la promotion.

## Des déplacements sur le terrain

permettant des échanges d'expériences entre professionnels et auditeurs :

- › visites dans des structures traitant des problématiques de sécurité et de justice (laboratoires de police technique et scientifique, salles opérationnelles de la préfecture de police, entreprises de cyber-défense, centre éducatif fermé...);
- › participation en tant qu'observateur à des missions de justice, police, gendarmerie, douanes, sécurité civile,
- › démonstrations des forces mobiles (CRS et gendarmes mobiles) et des groupes d'interventions (RAID, GIGN, BRI)

- › immersions au sein d'établissements pénitentiaires, de centres de secours de la BSPP, avec les équipages des brigades anti-criminalité, avec les pelotons de surveillance et d'intervention de la gendarmerie nationale, avec les équipes de sécurité de la SUGE/SNCF.

## Trois voyages d'études

Le premier, consacré à l'Union européenne, est organisé à Bruxelles et La Haye et intervient en début de session. Le dernier clôture le cursus et se déroule généralement dans une capitale européenne. Enfin, l'un des séminaires est ponctué par un déplacement, en métropole ou en Outre-mer, en dehors de la région parisienne afin d'illustrer une thématique locale de la sécurité et de la justice.

## Une organisation et des ressources dédiées aux auditeurs

L'Institut met en œuvre un ensemble de ressources humaines et techniques qui assurent à chaque auditeur un accompagnement permanent et de qualité en vue de l'atteinte de ses objectifs professionnels.

1. Une équipe de professionnels des secteurs de la sécurité et de la justice ainsi que de professeurs d'université de renom ;
2. Des outils méthodologiques et techniques éprouvés et ré-exploitable ;
3. Des ressources en informatique, en communication et en espaces de travail (amphithéâtres, salles de réunion, plateaux de crise).

Lors de leur inscription, au cours et à l'issue de leur formation, les participants seront invités à répondre à un court questionnaire d'autoévaluation et d'évaluation des interventions.

# Organisation pédagogique

## Sites

L'Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur vous accueille au sein d'un environnement prestigieux. Le lieu principal est situé au cœur de Paris (75007) : l'École militaire. Le second est situé à Maisons-Alfort (94) : le Fort de Charenton.

Un badge d'accès et un livret d'accueil sont remis à chaque auditeur, afin de faciliter son orientation et son intégration.



## Déroulement

La **35<sup>e</sup> session nationale** commencera le **11 septembre 2023** et se terminera le **13 juin 2024**.

En dehors des voyages et déplacement prévus, la majorité des séminaires thématiques mensuels aura lieu au siège de l'Institut à Paris, à l'École militaire.

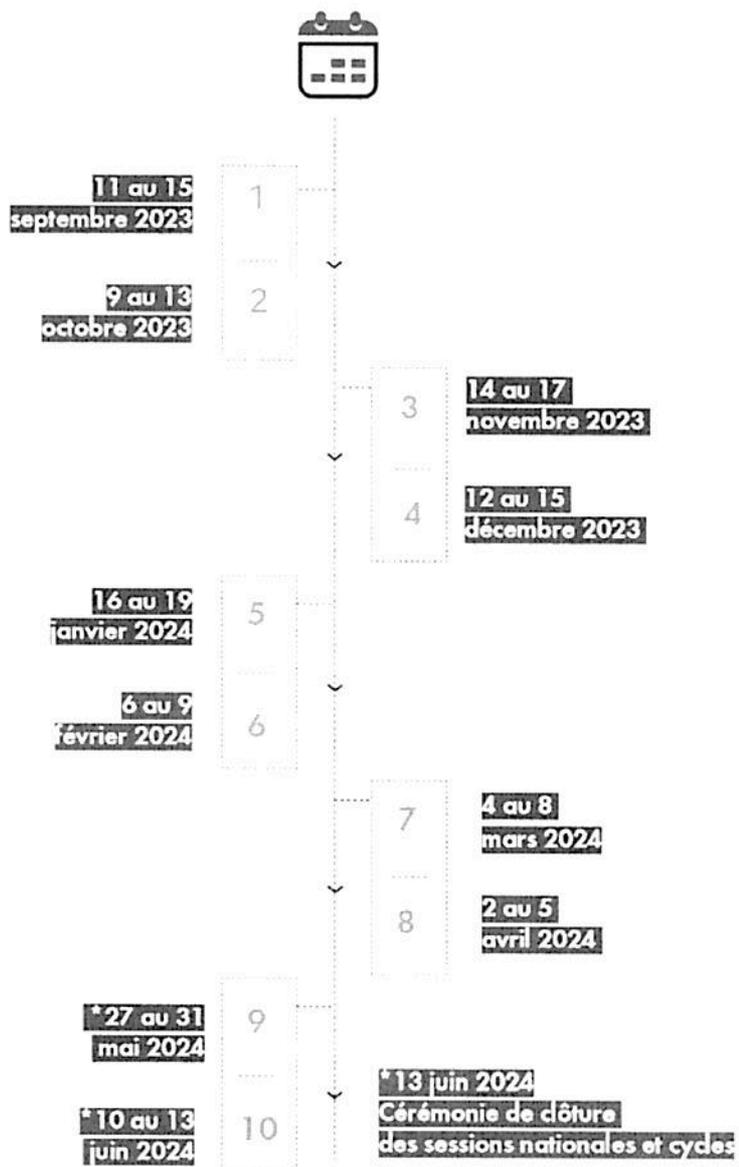
La durée des séminaires est en moyenne de **quatre jours par mois**, au moins deux demi-journées étant réservées aux travaux de groupe soit un volume global de formation de 344 heures.

Les candidats admis à suivre la session ont une obligation de présence aux séminaires et aux déplacements, conformément aux dispositions de l'engagement d'assiduité en annexe de la convention de formation.



# Calendrier prévisionnel

\*En raison de la tenue des Jeux olympiques de Paris 2024, des modifications dans les dates des séminaires de mai et juin sont à envisager, nous vous tiendrons informés dans les meilleurs délais.



# Droits d'inscription

Les droits d'inscription à la session nationale Sécurité et justice, destinés à couvrir une partie des frais, sont fixés à :

Candidatures issues du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer	3 000 euros
Candidatures issues des ministères partenaires	4 000 euros
Candidatures issues des autres ministères	5 500 euros

Candidatures étrangères relevant d'un régime de la fonction publique dans leur pays 4 000 euros

* Candidatures issues de structures privées de moins de 50 salariés	4 500 euros
entre 50 et 250 salariés	6 000 euros
de plus de 250 salariés	7 500 euros

Candidatures individuelles relevant exclusivement de situations de fin de contrat de travail, de recherche d'emploi ou de projet de reconversion professionnelle 4 500 euros

Candidatures d'élus locaux ou de cadres des collectivités territoriales 5 500 euros

Candidatures issues du Parlement 7 500 euros

Candidatures individuelles ou ne relevant pas des catégories précédentes 8 000 euros

\* sur présentation du document unifié de cotisation de l'URSAFF, ligne « effectif moyen de l'entreprise au dernier jour de la période »

Les droits d'inscription sont exigibles dans leur intégralité avant l'ouverture de la session.

Les frais afférents à l'hébergement, à la restauration et au transport sont à la charge de l'auditeur ou de son employeur, excepté pour ce qui est prévu par le programme dans le cadre des déplacements.

## Formation professionnelle

➤ L'Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur est habilité à percevoir des fonds au titre de la formation professionnelle.



## Agrément à la formation des élus :

L'Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur a reçu l'agrément du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer pour dispenser de la formation aux élus locaux conformément au code général des collectivités territoriales.



Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur  
École militaire - Case n°39 - 1 place Joffre - 75700 Paris 07 SP

Contact: département Sécurité et justice

Tél: +33 (0)1 44 42 48 74

Courriel: [securite.justice.ihemi@interieur.gouv.fr](mailto:securite.justice.ihemi@interieur.gouv.fr) Site internet: [www.ihemi.fr](http://www.ihemi.fr)



**Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur**  
École militaire - Case n° 39 - 1 place Joffre - 75700 Paris 07 SP

Contact : département Sécurité et justice

Tél : +33 (0)1 44 42 48 74

Courriel : [securite-justice-ihemi@interieur.gouv.fr](mailto:securite-justice-ihemi@interieur.gouv.fr)



[www.ihemi.fr](http://www.ihemi.fr)



14<sup>e</sup> cycle des hautes études  
du ministère de l'Intérieur ■■■■

————— 2023 ▶ 2024

**présentation  
de la formation**

# Objectifs de la formation

Le cycle des hautes études du ministère de l'Intérieur est un programme destiné à des cadres supérieurs à haut potentiel sélectionnés par leurs directions générales.

Cette formation permet aux auditeurs\* de suivre un cursus de plusieurs séminaires de haut niveau et implique la réalisation et la soutenance d'une étude individuelle stratégique et prospective, le RIEX (Rapport Individuel d'EXpertise).

Le profil des auditeurs recherché correspond à des commissaires divisionnaires de police, des colonels de la gendarmerie, de pompiers et de l'armée de terre, des sous-préfets et des membres de l'IGA pressentis pour occuper de plus hautes responsabilités, auxquels sont adjoints, au titre du rayonnement, un ou plusieurs auditeurs étrangers.

L'ambition du cycle sera de :

- › Dans le cadre de la gestion prévisionnelle des emplois et compétences (GPEC), capitaliser des connaissances et échanger sur des thématiques impactant l'évolution des carrières et la modernisation du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer.
- › Réaliser une étude stratégique et prospective, le Rapport individuel d'expertise (RIEX), pour alimenter les réflexions en cours dans les directions générales du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer, et participer ainsi à leur adaptation aux problématiques structurelles et conjoncturelles.
- › Contribuer à une ouverture sur l'international en allant découvrir les institutions européennes et s'inspirer des bonnes pratiques et des modèles étrangers.
- › Renforcer le réseau et les échanges entre les cadres supérieurs des différentes directions du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer.

\* les termes de «auditeur/auditrice» doivent être entendus comme bénéficiaire au regard du référentiel Qualiopi

# Organisation pédagogique

- › **Cycle d'un an**, composé de modules mensuels, chacun d'environ 3 jours, au cours desquels interviennent des conférenciers et experts du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer, d'autres ministères et du secteur privé. Les principaux thèmes abordés sont : la découverte et l'approfondissement des différents services centraux et généraux du ministère de l'intérieur et des Outre-mer (secrétariat général, DGPN, DGGN, DGSCGC, IGA...), le leadership, la sécurité globale, les problématiques du management et de la RH, la prise en compte institutionnelle de l'innovation et de la prospective, et la communication de l'État. Des cours particuliers d'anglais sont proposés.
- › **Des voyages d'étude** sont organisés à l'étranger, dont certains en même temps que la session nationale Sécurité et justice de l'IHEMI.
- › **Le RIEX** consiste en un rapport réalisé par l'auditeur sur un sujet intéressant sa direction d'appartenance. Fort de son expertise sur un thème spécifique et si possible transversal, il dresse un état de la prise en compte d'une problématique au sein de son institution et propose une quinzaine de recommandations permettant de l'améliorer. Le format est de 30-40 pages de rédaction et des annexes.
- › **Les auditeurs étrangers** qui suivent ce cycle doivent être en capacité linguistique de comprendre les conférences dispensées en français et de rédiger en français leur RIEX.

# Organisation pédagogique

## Sites

L'Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur vous accueille au sein d'un environnement prestigieux. Le lieu principal est situé au cœur de Paris (75007) : l'École militaire. Le second est situé à Maisons-Alfort (94) : le Fort de Charenton.

Un badge d'accès et un livret d'accueil sont remis à chaque auditeur, afin de faciliter son orientation et son intégration.



## Déroulement

Le 14<sup>e</sup> cycle des hautes études du ministère de l'Intérieur commencera le **11 septembre 2023** et se terminera le **13 juin 2024**.

En dehors des déplacements, la majorité des séminaires thématiques mensuels aura lieu sur le campus de l'IHEMI situé dans le fort de Charenton, à Maisons-Alfort. Une grande cérémonie de remise des diplômes, concernant toutes les formations de l'IHEMI, se tiendra mi-juin à l'École militaire.

La durée des séminaires est en moyenne de trois jours par mois (la plupart du temps du mercredi au vendredi), et la durée des voyages d'étude d'une semaine, soit un volume global de formation d'une quarantaine de jours.

**Les candidats admis à suivre le cycle ont une obligation de présence aux séminaires et aux déplacements, conformément aux dispositions de l'engagement d'assiduité en annexe de la convention de formation.**

# Programme prévisionnel

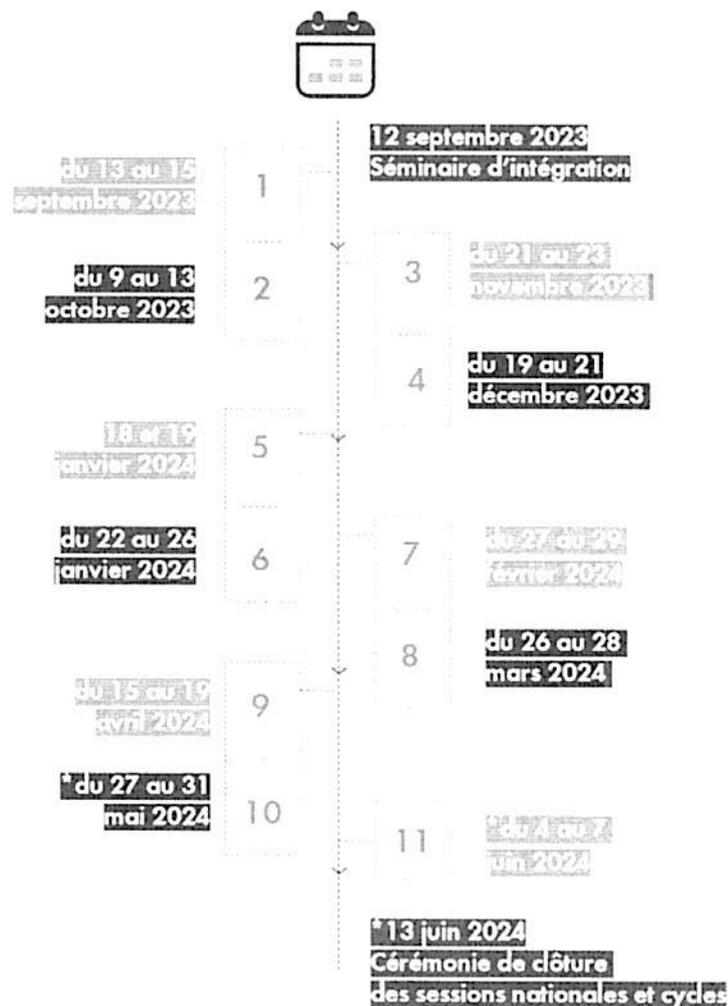
› **Recrutement des auditeurs** entériné par le comité de sélection de l'IHEMI, présidé par un membre de l'encadrement supérieur de l'État (mois de juin).

› **Scolarité** composée de séminaires et de déplacements entre septembre et mai.

› **Phases d'élaboration du RIEX :**

1. présentation et validation du sujet en juin ,
2. oral de mi-parcours en janvier ;
3. soutenance en juin lors du Forum des hautes études en affaires intérieures et de sécurité.

*\*En raison de la tenue des Jeux olympiques de Paris 2024, des modifications dans les dates des séminaires de mai et juin sont à envisager, nous vous tiendrons informés dans les meilleurs délais.*



# Droits d'inscription

**Les droits d'inscription au cycle des hautes études du ministère de l'Intérieur, destinés à couvrir une partie des frais, sont fixés à 3 000 € .**

Les droits d'inscription sont exigibles dans leur intégralité avant l'ouverture de la session. Les frais afférents à l'hébergement, à la restauration et au transport sont à la charge de l'auditeur ou de son employeur, excepté pour ce qui est prévu par le programme dans le cadre des déplacements.

Les candidatures, sous couvert des administrations concernées, sont à faire parvenir à la direction des cycles et des études de l'IHEMI,  
[depform-ihemi@interieur.gouv.fr](mailto:depform-ihemi@interieur.gouv.fr)

## Formation professionnelle

› L'Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur est habilité à percevoir des fonds au titre de la formation professionnelle.



Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur  
École militaire – Case n°39 – 1 place Joffre – 75700 Paris 07 SP

Contact : département de la formation

tél. : +33 (0)1 57 44 07 70 – +33 (0)1 57 44 07 71

Courriel : [depform-ihemi@interieur.gouv.fr](mailto:depform-ihemi@interieur.gouv.fr) Site internet : [www.ihemi.fr](http://www.ihemi.fr)



**Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur**  
École militaire - Case n° 39 - 1 place Joffre - 75700 Paris 07 SP

**Contact:**

Direction des cycles et des études  
Département de la Formation

Tél: +33 (0)1 57 44 07 70

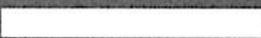
Courriel: [depform-ihemi@interieur.gouv.fr](mailto:depform-ihemi@interieur.gouv.fr)



[www.ihemi.fr](http://www.ihemi.fr)

  
**MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
ET DES OUTRE-MER**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

  
**IHEMI**  
INSTITUT  
DES HAUTES ÉTUDES  
DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

6<sup>e</sup> cycle supérieur  
d'INTELLIGENCE   
ARTIFICIELLE 

 2023 > 2024

**présentation  
de la formation**

## Objectifs de la formation

Ayant constaté le besoin massif d'acquies des repères en matière d'intelligence artificielle, le cycle supérieur d'intelligence artificielle permet à des hauts cadres du ministère de l'Intérieur et à d'autres ministères de s'ouvrir aux enjeux, à la conduite de projet et la veille stratégique en matière d'intelligence artificielle. Cette formation offre aux participants une occasion d'échanger avec les plus grands spécialistes français et permet de créer au sein de l'administration publique une véritable communauté de projets et d'échanges.

- › Acquies les principes fondamentaux de l'intelligence artificielle et de ses enjeux ;
- › Prendre la mesure de la place de l'intelligence artificielle dans la société et de son devenir ;
- › Sensibiliser aux risques et opportunités du développement de l'intelligence artificielle pour les politiques publiques et la sécurité intérieure ;
- › Connaître les acteurs du champ pour, si besoin, lancer des projets liés à l'Intelligence artificielle ;
- › Favoriser la coopération européenne en matière d'intelligence artificielle.

## Publics de référence

Le cycle supérieur d'intelligence artificielle se compose chaque année d'une vingtaine de hauts cadres d'administration publique. Ces auditeurs sont désignés par les directions générales du ministère de l'Intérieur ou des autres ministères (Justice, Economie, Finances et Relance, Transition écologique, Enseignement supérieur, Recherche et Innovation, etc.).

Le cycle se donne aussi pour ambition de constituer un réseau d'excellence interministériel pour la conduite de projet et la veille stratégique en matière d'intelligence artificielle.

Les formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap. En fonction de la nature du handicap, la présence permanente d'un accompagnant pourra être requise.

### Prérequis

Les candidats sont obligatoirement présentés par leur contact institutionnel.



**MON  
COMPTE  
FORMATION**

# 11<sup>e</sup> session nationale MANAGEMENT STRATÉGIQUE DE LA CRISE

titre RNCP niveau 7  
équivalent bac +5\* **2023 > 2024**

**présentation  
de la formation**

\* <https://www.francecompetences.fr/recherche/mcp/36228/>

# Objectifs de la formation

Ces dernières décennies, les professionnels de la gestion de crise ont dû s'adapter à une évolution des défis auxquels ils sont confrontés. De façon de plus en plus récurrente, il y a des crises régulières liées au dérèglement climatique, phénomène qui amplifie et augmente des crises déjà connues comme les incendies ou les inondations. La montée en puissance des phénomènes hybrides nécessite une implication et une coordination des acteurs et des institutions (publiques et privés) chargés de la gestion de ces événements. La prévention par la planification et la veille, mais aussi la résilience, deviennent les maîtres mots pour prévenir les différents risques et les menaces, mais également pour atténuer les impacts des crises. Les managers et les acteurs de la crise sont ainsi sollicités pour préparer leur structure d'appartenance aux enjeux de toutes natures susceptibles de remettre en question leur existence. La professionnalisation et l'optimisation de la montée en compétence de ces acteurs professionnels deviennent des enjeux fondamentaux. La création, l'existence et le maintien de formations visant à former des acteurs de façon transversale est indispensable. Le livre blanc de la sécurité intérieure du 16 novembre 2020 a, par ailleurs, positionné l'IHEMI comme l'acteur des formations aux risques et à la gestion des crises, compte tenu de l'importance stratégique des enjeux pédagogiques liés à ces thèmes.

La 11<sup>e</sup> session nationale Management stratégique de la crise débutera en septembre 2023. L'objectif de cette session est de mettre les participants en capacité d'initier, dans leur structure, une politique efficace de gestion des risques et de réponse aux crises et de créer les conditions d'une culture de crise adaptée aux contraintes sociétales et économiques.

Ouverte à une vingtaine d'auditeurs de haut niveau, elle est organisée en séminaires de quatre jours par mois de septembre à juin. Les modules de formation intègrent les questions de planification de crise et de continuité d'activité, de communication de crise et de prise de décision dans des environnements incertains. Ils allient corpus théorique, études de cas, mises en situation de crise, création d'outils de planification et d'aide à la décision. Son originalité et sa force sont d'inclure les trois dimensions du risque : **risque systémique** (atteinte des systèmes qui structurent une société), **risque stratégique** (décisions relatives aux stratégies, programmes et services où les incertitudes futures sont significatives) et **risque opérationnel** (risque de perte du à des personnes, processus ou systèmes inadéquats ou défaillants, ou résultant d'événements extérieurs). Les participants peuvent également suivre les conférences et séminaires communs avec les autres sessions nationales de l'IHEMI.

*\* les termes de «auditeur/auditrice» doivent être entendus comme bénéficiaire au regard du référentiel Qualiopi*

# Publics de référence

Les auditeurs de la session nationale **Management stratégique de la crise** sont prioritairement choisis parmi

- › les élus nationaux et locaux ,
- › les hauts fonctionnaires d'État, territoriaux et hospitaliers membres des corps recrutés par la voie de l'Institut national du service public ou de niveau équivalent, les agents contractuels de haut niveau ,
- › les magistrats de l'ordre judiciaire, administratif et financier ;
- › les cadres de catégorie A des trois fonctions publiques et agents contractuels de niveau équivalent ,
- › les officiers supérieurs de la Gendarmerie nationale, des trois armées et des sapeurs-pompiers ,
- › les commissaires divisionnaires de la police nationale ;
- › les cadres supérieurs, dirigeants et associés d'entreprise ;
- › les administrateurs des assemblées parlementaires et du Conseil économique, social et environnemental ,
- › les journalistes ,
- › les auditeurs issus des institutions européennes ;
- › les auditeurs étrangers, issus des corps supérieurs de la police, de l'armée et de la justice, maîtrisant la langue française, sur proposition de leurs autorités nationales respectives, relayée par les ambassades ,
- › les auditeurs étrangers issus du secteur privé exerçant leur activité en France et maîtrisant la langue française ,
- › les consultants.

## Prérequis

Cette formation est qualifiée de **niveau 7** au Répertoire national de la certification professionnelle (RNCP).

Les candidats sont choisis parmi un public de référence dont la liste est donnée ci-dessus.

Cette formation est ouverte à toute personne justifiant d'une expérience professionnelle (exercice d'une activité professionnelle, salariée, non salariée ou bénévole) d'une durée totale cumulée de trois ans dans les métiers de la sécurité, de la sûreté et de la gestion de crise.

Le recrutement des candidats s'effectue en deux temps, à savoir une présélection sur dossier (premier temps) et un entretien individuel devant un jury de sélection (second temps).

*Les formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap. En fonction de la nature du handicap, la présence permanente d'un accompagnant pourra être requise.*

# Organisation pédagogique

## Des visites thématiques

Centres de crise du secteur public et privé, séminaire délocalisé... Ces visites constituent un moment privilégié d'échanges, de réflexion et de convivialité

## Un voyage d'étude à l'étranger (obligatoire)

Ce déplacement de 5 jours dans un pays étranger permet aux auditeurs de découvrir une autre culture de la sécurité - sûreté. Les visites sont organisées avec la participation et l'appui de la représentation diplomatique française locale.

## Des grands témoins

Tout au long de l'année, les séminaires associent de nombreux intervenants qui partagent leurs savoir-faire et leurs expériences sur de nombreuses crises nationales et internationales. Ils échangent avec les auditeurs et apportent leurs conseils pour définir des stratégies et mettre en place une culture de crise pérenne.

## Des exercices de crise

Les installations techniques du centre de formation à la gestion de crise du département Risques et crises sont utilisées pour les exercices de mise en situation. Les auditeurs sont ainsi immergés dans des situations de crise réalistes permettant d'appréhender les contraintes de la prise de décision en environnement complexe.

### L'expertise du département

#### Risques et crises

Plus de 1 000 formations de mise en situation et de prise de décision sont à l'actif du département dont la pédagogie est reconnue par plusieurs grandes écoles du Réseau des écoles de service public ainsi que par des entreprises qui le sollicitent régulièrement pour former leurs cadres.

Des partenaires de référence: SNCF, Air France, Michelin, École de guerre, Louvres, Versailles, etc.

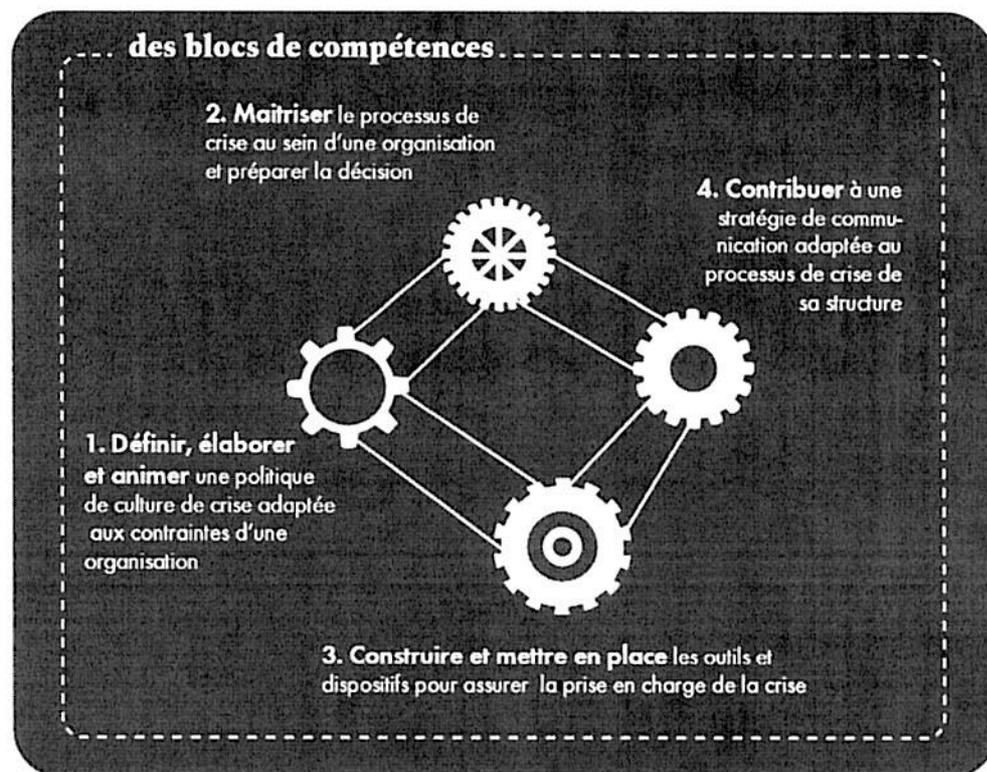
# Organisation pédagogique

## Des visites de centres opérationnels

Elles sont organisées dans des structures nationales (ministérielles, régionales...) ou au sein de sièges de grandes entreprises.

## Des travaux de groupe

Les auditeurs sont répartis en plusieurs groupes de travail (GDS - groupes de diagnostic et de stratégies).



# Organisation pédagogique



## **Bloc de compétences 1**

Définir, élaborer et animer une politique de culture de crise adaptée aux contraintes d'une organisation

Analyser le contexte, le mode de fonctionnement et les situations de menaces, de risques et de crises auxquels s'expose l'organisation.

Conseiller et accompagner la direction pour la définition et la mise en œuvre de la politique de culture de crise et le plan de continuité d'activité.

Animer un réseau dont le but sera d'ancrer la politique et la culture de crise dans l'esprit et les pratiques de l'ensemble des acteurs de l'organisation.

Développer la politique de formation de la structure en matière de crise.

### Principe de l'évaluation RNCP :

Mise en situation réelle (présentation, en sous-groupes, d'une note stratégique devant un comité de direction fictif).

Ce travail individuel et collectif vise à l'élaboration d'une note stratégique de 2 à 4 pages détaillant le projet cadre du déploiement d'un dispositif de crise au sein d'une structure. La note stratégique fait l'objet d'une présentation orale de chaque groupe pendant 10 à 15 minutes. L'équipe de direction (jury) doit être convaincue d'émettre un avis favorable à la mise en œuvre du projet. Les candidats sont appréciés dans leur organisation collective, leur méthode d'analyse et de gestion du projet.



## **Bloc de compétences 2**

Maîtriser le processus de crise au sein d'une organisation et préparer à la prise de décision en situation de crise

Identifier les situations susceptibles de faire basculer une organisation en crise ;

Caractériser le profil de la crise et anticiper ses impacts potentiels sur la structure.

Préparer et proposer des stratégies de gestion de la crise.

Mettre en œuvre des stratégies managériales de réponses.

Tout au long des séminaires, les auditeurs vont expérimenter l'immersion en situation de crise. Une cellule d'anticipation sera créée pour accompagner la prise de décision du décideur.

### Principe d'évaluation RNCP :

Sont appréciées les capacités à répondre à une situation de crise au cours de mises en situation de crise fictives de 3 à 4 heures.

Une épreuve écrite complémentaire apprécie les capacités à répondre à une situation de crise dans toutes ses composantes (gestion de projet, coordination d'une cellule de crise, anticipation des conséquences d'une situation de crise, mise en place de la continuité d'activité...).

# Organisation pédagogique



## **Bloc de compétences 3**

Construire et mettre en place les outils et dispositifs de réponse à la crise

Concevoir des dispositifs de réponses, des plans de crise, de continuité d'activité, ainsi que des outils techniques.

Réaliser des exercices avec et pour des retours d'expériences.

Décliner la politique de prise en charge de la crise à tous niveaux de la structure.

Principe d'évaluation RNCP :

Réalisation d'un mémoire de 30 à 40 pages par les auditeurs, répartis en groupes de 6 à 10 sur des thèmes de réflexions proposés par l'IHEMI. Une problématique est établie, les matériaux permettant la rédaction sont structurés à partir des apports théoriques de la session, des interviews de personnalités et d'experts en lien avec le sujet et de recherches documentaires. Lors de la restitution du mémoire, sont appréciées; la compréhension du sujet; la pertinence de la problématique; la qualité de la construction de l'argumentaire; la pertinence des préconisations; les qualités rédactionnelles du rapport; la clarté de la présentation orale; l'intégration de la réflexion dans le champ de la recherche existant; l'adéquation des préconisations avec les contraintes des opérationnels et leur faisabilité.



## **Bloc de compétences 4**

Contribuer à une stratégie de communication adaptée au processus de crise de sa structure

Analyser le contexte et les enjeux de communication en interne et en externe.

Faciliter le travail des acteurs de la crise par une communication adaptée (transmission de consignes, éviter la panique...).

Gérer la médiatisation d'une crise, en construisant des relations avec les partenaires internes et un réseau de correspondants externes.

Utiliser le médiatraining pour optimiser sa communication de crise.

Adapter sa stratégie selon les différentes phases de la crise.

Principe de l'évaluation RNCP :

Le formateur évaluera tant dans le rendu écrit que lors de la performance orale ; la pertinence de la stratégie de communication de crise élaborée ; l'analyse du contexte, tant interne qu'externe ; l'exhaustivité de la cartographie des acteurs mobilisés ou impliqués ; l'adéquation du message avec les attentes des populations concernées et les actions mises en œuvre ; la capacité à transmettre des informations ; la compassion à l'égard des victimes ; la structuration du discours ; la présentation des moyens engagés et des actions menées.

# Organisation pédagogique

## Grille de notation

Chaque évaluation s'effectue selon une échelle à 5 niveaux, graduée de A à E :

- A : excellent, compétence parfaitement maîtrisée
- B : très bon, compétence très correctement maîtrisée
- C : moyen, compétence juste maîtrisée
- D : insuffisant, compétence mal maîtrisée
- E : très insuffisant, compétence non maîtrisée

Elle est accompagnée d'une appréciation littéraire. **Les notes D et E sont éliminatoires.**

Le titre de Manager stratégique de la crise est délivré aux auditeurs stagiaires qui ont satisfait aux conditions d'attribution relatives à l'assiduité et à l'évaluation de chacun des blocs de compétences conformément aux dispositions réglementaires du titre RNCP36228 (renouvelé pour 3 ans à la date du 25 février 2022). En 2022, 100% des auditeurs stagiaires ont obtenu le titre de Manager stratégique de la crise.

## Une organisation et des ressources dédiées aux auditeurs

L'Institut met en œuvre un ensemble de ressources humaines et techniques qui assurent à chaque auditeur un accompagnement permanent et de qualité en vue de l'atteinte de ses objectifs professionnels.

1. L'équipe du département Risques et crises, professionnels de la formation en sécurité - sûreté et en risques et crises.
2. Des outils méthodologiques et techniques éprouvés et ré-exploitable.
3. Des ressources en informatique, en communication et en espaces de travail (amphithéâtres, salles de réunion, plateaux de crise).

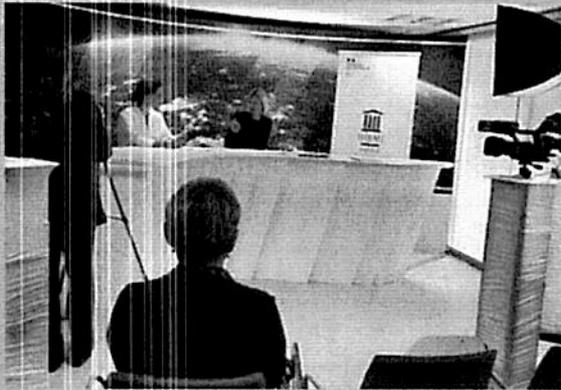
Lors de leur inscription, au cours et à l'issue de leur formation, les participants seront invités à répondre à un court questionnaire d'autoévaluation et d'évaluation des interventions.

# Organisation pédagogique

## Sites

L'Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur vous accueille au sein d'un environnement prestigieux. Le lieu principal est situé au cœur de Paris (75007) : l'École militaire. Le second est situé à Maisons-Alfort (94) : le Fort de Charenton.

Un badge d'accès et un livret d'accueil sont remis à chaque auditeur, afin de faciliter son orientation et son intégration.



## Déroulement

La 11<sup>e</sup> session nationale commencera le 11 septembre 2023 et se terminera le 13 juin 2024.

Les séminaires auront lieu au siège de l'Institut à l'École militaire, Paris 7<sup>e</sup> arrondissement.

252 heures de formation seront dispensées au cours de 10 séminaires de quatre jours par mois, du lundi après-midi au vendredi midi.

**Les candidats admis à suivre la session ont une obligation de présence aux séminaires et aux déplacements, conformément aux dispositions de l'engagement d'assiduité en annexe de la convention de formation.**

# Programme prévisionnel

## 11<sup>e</sup> session nationale Management stratégique de la crise

### 11 au 15 septembre 2023

1<sup>er</sup> séminaire

#### **Journées de rentrée à l'École militaire (18,30 heures)**

*Ouverture des sessions nationales  
et des cycles de l'IHEMI*

- › Les missions et le fonctionnement de l'IHEMI
- › Présentation des sessions nationales de l'Institut
- › Les stratégies de la sécurité et de la justice interventions des délégués interministériels et des directeurs généraux appartenant aux ministères concernés

*Séminaire introductif de la session  
Management stratégique de la crise*

- › Séminaire de cohésion
- › Présentation de l'organisation de l'État en crise
- › Mise en place des Groupes de diagnostic et de stratégie (GDS)

### 9 au 13 octobre 2023

2<sup>e</sup> séminaire

#### **Du terrain du risque au terrain de la crise (26 heures)**

- › Du terrain du risque au terrain de la crise
- › Analyse de risques
- › Cartographie des risques
- › Diagnostic de situation et anticipation
- › Grand témoin
- › Visite de centre opérationnel
- › Audit organisationnel
- › Organisation des différents acteurs face à la crise
- › Mise en situation de crise

### 13 au 17 novembre 2023

3<sup>e</sup> séminaire

#### **Dispositif de crise (27 heures)**

- › La démarche projet et la culture de crise
- › Grand témoin
- › Fédérer l'organisation autour du dispositif de crise
- › Cartographie des acteurs
- › La planification de crise
- › La résilience et la mutation des organisations
- › Visite de centre opérationnel

### 11 au 18 décembre 2023

4<sup>e</sup> séminaire

#### **Séminaire délocalisé et organisé en lien avec le Peloton de Gendarmerie de Haute Montagne (PGHM) de Chamonix (27 heures)**

- › Décider dans l'incertitude
- › Facteurs humains
- › Posture du décideur dans un environnement ou contexte hostile

### 15 au 19 janvier 2024

5<sup>e</sup> séminaire

#### **Gestion de l'information et anticipation (26 heures)**

- › Management stratégique de l'information
- › Signaux faibles et veille stratégique
- › Information et renseignement, préparation d'interventions spéciales
- › Méthodologie d'anticipation
- › La gestion des informations : recherche, qualification et analyse
- › Mise en situation de crise

# Programme prévisionnel

\*En raison de la tenue des Jeux olympiques de Paris 2024, des modifications dans les dates des séminaires de mai et juin sont à envisager, nous vous tiendrons informés dans les meilleurs délais.

## 5 au 9 février 2024

6<sup>e</sup> séminaire

### La communication de crise (27 heures)

- › Le processus de médiatisation d'une crise
- › La démarche stratégique de communication de crise
- › Les outils de la communication
- › Mediatraining
- › Visite de centre opérationnel

## 4 au 8 mars 2024

7<sup>e</sup> séminaire

### Prise de décision et comportements humains (27 heures)

- › Leadership de crise et prise de décision
- › Gestion des conflits et négociation
- › La gestion du stress et des émotions
- › Risques psycho-sociaux
- › Les techniques d'optimisation du potentiel (TOP)

## 22 au 26 avril 2024

8<sup>e</sup> séminaire

### Cyber sécurité (26 heures)

- › Réglementation et prévention des risques
- › Protection des données et des systèmes d'information
- › Cyber risques et cyber crises
- › Mise en situation de crise

## 13 au 17 mai 2024

9<sup>e</sup> séminaire

### Voyage d'études à l'étranger (22 heures)

(Séminaire commun avec la session nationale Protection des entreprises et intelligence économique)

## \* 10 au 13 juin 2024

10<sup>e</sup> séminaire

### Sortie de crise et retour d'expérience Soutenance des travaux de GDS (25,30 heures)

- › Droit de la crise, responsabilités civile et pénale
- › L'impact de la crise sur le marché des assurances
- › La sortie de crise
- › Capitalisation et retour d'expérience
- › Restitution des Groupes de diagnostic et de stratégie (GDS)

## \* 13 juin 2024 Cérémonie de clôture des sessions nationales et cycles

**Volume horaire  
annuel:  
252 heures**

# Droits d'inscription

Les droits d'inscription à la session nationale **Management stratégique de la crise**, destinés à couvrir une partie des frais, sont fixés, selon les candidatures, à :

Candidatures issues du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer	3 000 euros
Candidatures issues des autres ministères	6 500 euros
Candidatures étrangères relevant d'un régime de la fonction publique dans leur pays	4 500 euros
* Candidatures issues de structures privées de moins de 50 salariés	5 000 euros
entre 50 et 250 salariés	6 500 euros
de plus de 250 salariés	8 000 euros
Candidatures individuelles relevant exclusivement de situations de fin de contrat de travail, de recherche d'emploi ou de projet de reconversion professionnelle	4 500 euros
Candidatures d'élus locaux ou de cadres des collectivités territoriales	6 000 euros
Candidatures individuelles ou ne relevant pas des catégories précédentes	8 000 euros

\* sur présentation du document unifié de cotisation de l'URSAFF, ligne « effectif moyen de l'entreprise au dernier jour de la période »

Les droits d'inscription sont exigibles dans leur intégralité avant l'ouverture de la session.

Les frais afférents à l'hébergement, à la restauration et au transport sont à la charge de l'auditeur ou de son employeur, excepté pour ce qui est prévu par le programme dans le cadre des déplacements.

## Formation professionnelle

- L'Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur est habilité à percevoir des fonds au titre de la formation professionnelle.
- Cette formation est éligible au compte personnel de formation (CPF).



## Agrément à la formation des élus :

L'Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur a reçu l'agrément du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer pour dispenser de la formation aux élus locaux conformément au code général des collectivités territoriales.



Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur  
École militaire - Case n°39 - 1 place Joffre - 75700 Paris 07 SP  
Contact: département Risques et crises  
Tél : +33 (0)1 76 64 89 88 - +33 (0)1 76 64 89 89  
Courriel : [sncoihemi@interieur.gouv.fr](mailto:sncoihemi@interieur.gouv.fr) Site internet : [www.ihemi.fr](http://www.ihemi.fr)



**Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur**  
École militaire - Case n° 39 - 1 place Joffre - 75700 Paris 07 SP

**Contact:** département Risques et crises

**Tél :** +33 (0)1 76 64 89 88 - +33 (0)1 76 64 89 89

**Courriel :** [snc-ihemi@interieur.gouv.fr](mailto:snc-ihemi@interieur.gouv.fr)



[www.ihemi.fr](http://www.ihemi.fr)



**MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Secrétariat général**

*Le Préfet,*

*Directeur de l'Institut des*

*Hautes études du Ministère de l'Intérieur*

Monsieur l'Ambassadeur Dimitrio Zevelakis  
Ambassadeur de la République hellénique en France  
17 rue Auguste Vacquerie  
75116 Paris

Paris, le **28 FEV. 2023**  
Réf. : IHEMI/N° *LS - 004070-D*

Monsieur l'Ambassadeur,

L'Institut des Hautes Études du ministère de l'Intérieur (IHEMI) a pour mission d'assurer une formation commune aux hauts cadres dirigeants civils et militaires du ministère de l'Intérieur français, des administrations partenaires et du secteur privé, et de réaliser des programmes d'études et des produits de formation sur les questions de sécurité intérieure et de gestion des crises.

L'IHEMI a vocation à faire rayonner la formation des cadres dirigeants du ministère et ambitionne de nouer des partenariats stratégiques avec des institutions étrangères de haut niveau afin d'établir un partage d'expérience dans le domaine de la formation et de la sécurité. Cette mission de rayonnement est menée en étroite coordination avec la Direction des Affaires Européennes et Internationales (DAEI) et la Direction de la Coopération Internationale de Sécurité (DCIS) du ministère de l'Intérieur.

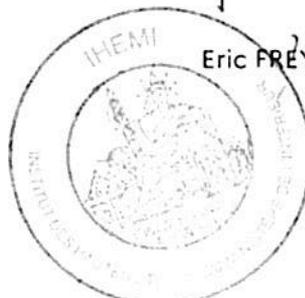
Parmi nos formations, nous proposons chaque année sept cycles et sessions nationales, dont les présentations sont jointes, ayant pour thème la vision stratégique des cadres dirigeants du ministère, le management stratégique de la crise, la protection des entreprises et l'intelligence économique, l'intelligence artificielle et enfin le milieu de la sécurité et de la justice. Ils se déroulent sur le modèle d'une formation continue d'un an, de septembre à juin.

Ces formations sont ouvertes également aux cadres dirigeants à haut potentiel de pays amis (en poste dans votre ambassade française ou dans votre pays), à condition d'avoir une bonne maîtrise du français et d'être en mesure d'assurer une disponibilité et un engagement conséquents. Une assiduité de plusieurs jours par mois est demandée entre septembre et juin.

Ainsi, nous serions très honorés de pouvoir compter parmi nos auditeurs un ou plusieurs hauts cadres dirigeants de votre pays dans l'une de nos formations. Mes équipes se tiennent à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'expression de ma considération distinguée.

*À l'attention de*



Eric PRÉYSSSELINARD



**MON  
COMPTE  
FORMATION**

# 27<sup>e</sup> session nationale

## PROTECTION DES ENTREPRISES ET INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE

titre RNCP niveau 7  
grade master - MBA\* 2023 > 2024

**présentation  
de la formation**

\* <https://www.francecompetences.fr/recherche/mcp/15275/>

# Objectifs de la formation

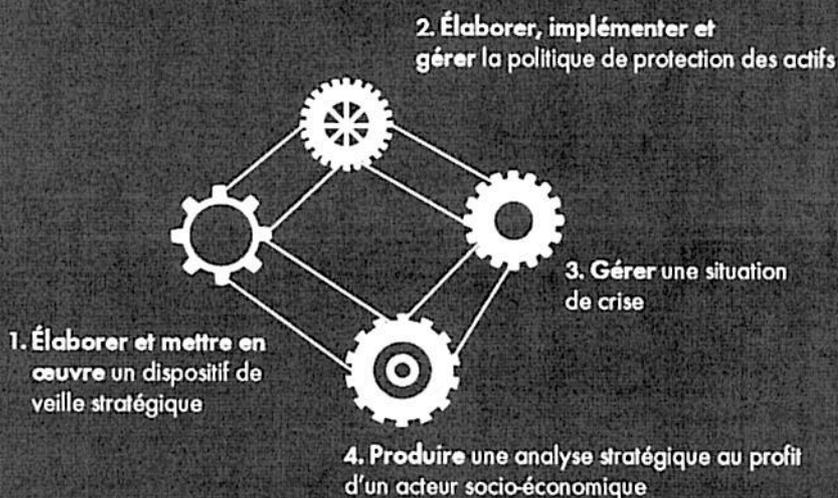
## 3 enjeux prioritaires

Les entreprises évoluent aujourd'hui dans un monde complexe et incertain. Pour faire face à la multiplication des risques, elles doivent désormais évoluer vers un système de gestion intégré de la sécurité-sûreté et d'intelligence économique.

### Une formation de référence

- › Concevoir une politique de sûreté fondée sur la gestion des risques et pleinement intégrée à la stratégie globale de l'entreprise,
- › Développer l'ensemble des mesures visant à préserver les intérêts, le savoir-faire et le capital informationnel des entreprises dans ses volets défensif et promotionnel,
- › Favoriser les coopérations entre les acteurs publics et privés de la sûreté.

### Blocs de compétences



# Publics de référence

Les auditeurs\* de la session nationale Protection des entreprises et intelligence économique sont prioritairement choisis parmi :

- › les élus nationaux et locaux ;
- › les membres du Conseil économique, social et environnemental ;
- › les magistrats des ordres judiciaire, administratif et financier ;
- › les administrateurs des assemblées parlementaires et du Conseil économique, social et environnemental ;
- › les hauts fonctionnaires d'État, territoriaux et hospitaliers membres des corps recrutés par la voie de l'Institut national du service public ou de niveau équivalent, les agents contractuels de haut niveau ;
- › les cadres de catégorie A des trois fonctions publiques et agents contractuels de niveau équivalent ;
- › les commissaires divisionnaires de la police nationale ;
- › les officiers supérieurs de la Gendarmerie nationale, des trois armées et des sapeurs-pompiers ;
- › les universitaires et chercheurs de haut niveau des secteurs public et privé ;
- › les cadres supérieurs, dirigeants et associés d'entreprise ;
- › les membres des professions libérales ;
- › les journalistes et parties prenantes de la communication ;
- › les personnalités qualifiées exerçant dans les secteurs économique, social, scientifique, juridique, associatif, culturel et culturel ;
- › des auditeurs issus des institutions européennes ;
- › des auditeurs étrangers, issus des corps supérieurs des administrations, maîtrisant la langue française, sur proposition de leurs autorités nationales respectives, relayée par les ambassades ;
- › des auditeurs étrangers issus du secteur privé exerçant leur activité en France et maîtrisant la langue française ;
- › les consultants.

## Prérequis

**Cette formation est qualifiée de niveau / au Répertoire national de la certification professionnelle (RNCP).**

Les candidats sont choisis parmi un public de référence dont la liste est donnée ci-dessus.

Cette formation est ouverte à toute personne justifiant d'une expérience professionnelle (exercice d'une activité professionnelle, salariée, non salariée ou bénévole) d'une durée totale cumulée de trois ans dans les métiers de la sécurité, de la sûreté et de l'intelligence économique.

Le recrutement des candidats s'effectue en deux temps, à savoir une présélection sur dossier et un entretien individuel devant un jury de sélection.

*Les formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap. En fonction de la nature du handicap, la présence permanente d'un accompagnant pourra être requise.*

*\*les termes de «auditeur/auditrice» doivent être entendus comme bénéficiaire au regard du référentiel Qualiopi*

# Organisation pédagogique

## Des cours magistraux, des conférences et des retours d'expérience

Le département fait appel à son réseau de conférenciers de haut niveau, experts de la sécurité-sûreté en France et à l'international, et issus des sphères publique, privée et universitaire.



### Bloc de compétences 1

Élaborer et mettre en œuvre un dispositif de veille stratégique

Ce bloc de compétence vise à appréhender le management de l'information stratégique et concevoir un plan de veille dans la perspective d'analyser un environnement déterminé.

Ce bloc est composé des quatre activités suivantes :

- > **L'activité n°1** consiste à contextualiser une démarche de veille
- > **L'activité n°2** consiste à mettre en place une veille offensive, collaborative (OSINT) et prédictive
- > **L'activité n°3** consiste à mettre en pratique des outils d'extraction de contenus (crawling profond et scraping)
- > **L'activité n°4** consiste à qualifier les informations collectées

Principe de l'évaluation RNCP :

chaque auditeur doit élaborer un plan de veille sur un sujet imposé. Le travail demandé se concentre sur l'identification des besoins et la compréhension de l'environnement étudié.

## Des travaux individuels et de groupe et des mises en situation

Les auditeurs stagiaires qui prétendent au titre d'expert en protection des entreprises et intelligence économique sont soumis à un processus d'évaluation individuelle visant à valider chaque bloc de compétence.



### Bloc de compétences 2

Élaborer, implémenter et gérer la politique de protection des actifs

L'objectif vise à former les auditeurs à l'élaboration et la mise en œuvre d'un processus complet de gestion de la protection d'un organisme donné au regard des risques de sûreté et de sécurité économique de son environnement.

Ce bloc est composé des trois activités suivantes :

- > **L'activité n°1** consiste à élaborer l'architecture du management de la sûreté
- > **L'activité n°2** consiste à assimiler les composantes et processus fondamentaux du plan de sûreté
- > **L'activité n°3** consiste à gérer les situations d'urgence et les incidents du point de vue de la sûreté

Ce bloc intègre la réalisation en groupe d'un diagnostic sécurité-sûreté en entreprise.

Principe de l'évaluation RNCP :

chaque auditeur doit élaborer une synthèse stratégique individuelle.

*Condition alternative de validation de ce bloc de compétence : obtention de l'attestation de formation au cycle court Manager sûreté de l'IHEM*

# Organisation pédagogique



## **Bloc de compétences 3**

Gérer une situation de crise

L'objectif vise à sensibiliser les auditeurs aux bonnes pratiques en matière de réponse aux situations de crise, de continuité d'activité, et de résilience. Les auditeurs endossent différents rôles au sein d'une cellule de crise (en immersion dans le centre de crise et les salles de médiatraining de l'IHEM).

Ce bloc est composé des trois activités suivantes :

- > **L'activité n°1** consiste à étudier les processus de gestion de crise
- > **L'activité n°2** consiste à communiquer en situation de crise
- > **L'activité n°3** consiste à favoriser la prise de décisions en situation de stress

Principe de l'évaluation RNCP :

**chaque auditeur répond à une suite de questions au fil des événements d'un scénario de crise diffusé en commun.**

*Condition alternative de validation de ce bloc de compétence : obtention du certificat de formation session nationale Management stratégique de la crise de l'IHEM*

## **Grille de notation**

Chaque évaluation s'effectue selon une échelle à 5 niveaux, graduée de A à E :

- > A : excellent, compétence parfaitement maîtrisée
- > B : très bon, compétence très correctement maîtrisée



## **Bloc de compétences 4**

Produire une analyse stratégique au profit d'un acteur socio-économique

L'objectif vise à mettre en œuvre les savoirs, savoir-faire et savoir-être abordés dans l'ensemble des blocs de compétence pour répondre, dans le consensus, à une problématique d'intelligence économique. Des groupes de diagnostic et de stratégie (GDS) sont constitués à cet effet. L'exercice se déroule sur l'ensemble de la scolarité.

Ce bloc est composé des deux activités suivantes :

- > **L'activité n°1** consiste à mettre en œuvre les fondamentaux de l'intelligence économique (connaissance de l'environnement et des acteurs)
- > **L'activité n°2** consiste à analyser les informations collectées et proposer des orientations stratégiques

Principe de l'évaluation RNCP :

**chaque auditeur élabore et restitue oralement sa synthèse individuelle fondée sur le rapport collectif. Celle-ci expose ses rôles, responsabilités, contributions et conclusions devant un jury composé des deux tuteurs.**

- > C : moyen, compétence juste maîtrisée
- > D : insuffisant, compétence mal maîtrisée
- > E : très insuffisant, compétence non maîtrisée

Elle est accompagnée d'une appréciation littéraire. Les notes D et E sont éliminatoires.

# Organisation pédagogique

## Des visites thématiques exclusives dans des lieux d'exception

Édifices publics, centres de savoirs, musées, groupements d'intervention : certains sites d'exception nous accueillent. Ces visites constituent un moment privilégié d'échanges, de réflexion et de convivialité.

## Un voyage d'étude à l'étranger

Ce déplacement de 5 jours dans un pays étranger permet aux auditeurs de découvrir une autre culture de la sécurité - sûreté. Les visites sont organisées avec la participation et l'appui de la représentation diplomatique française locale.

## Une organisation et des ressources dédiées aux auditeurs

L'Institut met en œuvre un ensemble de ressources humaines et techniques qui assurent à chaque auditeur un accompagnement permanent, professionnel et bienveillant en vue de l'atteinte de ses objectifs notamment :

1. l'équipe du département Intelligence et sécurité économiques, professionnels de la formation en sécurité - sûreté,
2. des outils méthodologiques et techniques éprouvés et ré-exploitable ;
3. des ressources en informatique, en communication et en espaces de travail (amphithéâtres, salles de réunion, plateaux de crise),
4. le soutien de l'équipe du département Risques et crise pour les enseignements du bloc 3 Gestion de crise ;
5. le soutien du département Gestion et finances pour traiter les sujets relatifs aux dispositions contractuelles.

## Autoévaluation et évaluation

L'IHEMI attache une grande importance à la pédagogie mise en œuvre et au suivi des apprenants. Lors de leur inscription, au cours et à l'issue de leur formation, les participants sont régulièrement invités à répondre à des questionnaires d'évaluation et d'autoévaluation.

## Documents

À leur entrée, les auditeurs - stagiaires se voient remettre les 2 documents suivants

- › le livret d'accueil de l'auditeur. Ce guide pratique délivre les informations techniques et logistiques utiles pour s'orienter durant les séminaires.
- › le guide pédagogique et d'organisation de la formation. Ce référentiel précise l'ensemble des attendus, exigences et bonnes pratiques des 4 épreuves RNCP, y compris leurs échéances intermédiaires et principales.

**Le titre d'expert en protection des entreprises et en intelligence économique est délivré aux auditeurs stagiaires qui ont satisfait aux conditions d'attribution relatives à l'assiduité et à l'évaluation de chacun des blocs de compétences conformément aux dispositions réglementaires du titre RNCP15275. En 2022, 41 dossiers de candidature ont été retenus, 40 auditeurs ont suivi la formation et 38 ont été diplômés. 95% des auditeurs stagiaires ont obtenu le titre d'expert en protection des entreprises en intelligence économique.**

# Organisation pédagogique

## Sites

L'Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur vous accueille au sein d'un environnement prestigieux : l'École militaire (75007), au cœur de Paris, comme site principal. Le second est situé à Maisons-Alfort (94) : la Forêt de Charenton.

Un badge d'accès individuel nominatif est remis à chaque auditeur afin de faciliter son entrée à l'École militaire durant chaque séminaire.



## Déroulement

La 27<sup>e</sup> session nationale commencera le 11 septembre 2023 et se clôturera le 14 juin 2024.

L'ensemble des enseignements comporte un volume de 273 heures réparties sur 10 semaines (à raison de 4 jours par mois, du lundi après-midi au vendredi midi). Les cours magistraux ont lieu au siège de l'Institut à l'École militaire (ou ponctuellement en région parisienne). Les visites et les exercices de mise en situation occasionnent de brefs déplacements en Île-de-France, en France métropolitaine pour le voyage de cohésion (septembre) et à l'étranger pour le voyage d'étude (mai).

Les candidats admis à suivre la session ont une obligation de présence aux séminaires conformément aux dispositions de l'engagement d'assiduité en annexe de la convention de formation.

# Programme prévisionnel

27<sup>e</sup> session nationale

Protection des entreprises et intelligence économique

**11 au 15 septembre 2023**

Séminaire n° 1

**Ouverture des sessions nationales et des cycles de l'IHEMI**

- › Discours d'accueil du directeur de l'IHEMI
- › Présentation des cycles supérieurs et des sessions nationales de l'Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur (IHEMI)
- › Appréhender le contexte de guerre économique et identifier les acteurs de la politique publique de sécurité économique. Cette entrée en matière s'effectue dans le cadre d'un déplacement de cohésion sur le territoire métropolitain (3 jours)

**16 au 20 octobre 2023**

Séminaire n° 2

**De la contextualisation d'une veille à une pratique offensive, prédictive et collaborative**

- › Méthodes et outils de veille (OSINT)
- › Compréhension et connaissance de son environnement (carte heuristique)
- › La veille offensive, prédictive et collaborative
- › L'extraction de contenus (crawling profond et scraping)

**20 au 24 novembre 2023**

Séminaire n° 3

**Organisation d'un dispositif de protection globale (1/2)**

- › Préparation à l'exercice de diagnostic sûreté et à la synthèse stratégique
- › Management de la sûreté : architecture et planification
- › La protection physique des sites
- › La protection du chef d'entreprise face au risque pénal

- › La protection de l'information stratégique
- › La protection juridique du patrimoine informationnel
- › La protection de la propriété industrielle
- › Épreuve RNCP Bloc 1 Dispositif de veille

**18 au 22 décembre 2023**

Séminaire n° 4

**Organisation d'un dispositif de protection globale (2/2)**

- › La lutte anti corruption et la due diligence
- › Le contrôle des investissements étrangers
- › Les enjeux de la sécurité privée : coproduction public/privé
- › Le risque terroriste et la radicalisation en entreprise
- › Le plan de prévention des risques et le document unique
- › Exercice de diagnostic sécurité/sûreté en entreprise

**8 au 12 janvier 2024**

Séminaire n° 5

**Souveraineté numérique et cybersécurité**

- › Le contexte et les enjeux de la cybersécurité
- › L'action de l'Etat en matière de cyberdéfense
- › La lutte contre la cybercriminalité et la coopération internationale en matière de poursuite des cybercriminels
- › Le rôle du RSSI et sa relation avec la fonction sûreté
- › Le recours à la protection des données personnelles
- › La maîtrise et l'assurance des risques cyber
- › La cybersécurité cognitive
- › La preuve numérique

# Programme prévisionnel

*\*En raison de la tenue des Jeux olympiques de Paris 2024, des modifications dans les dates des séminaires de mai et juin sont à envisager, nous vous tiendrons informés dans les meilleurs délais.*

## 19 au 23 février 2024

### Séminaire n° 6 Protection de l'entreprise à l'international

- › Diagnostics sécurité/sûreté : restitutions collectives
- › Panorama et analyse de la menace à l'international
- › La sûreté des collaborateurs en mobilité
- › Les enjeux liés à la gestion des événements d'ampleur internationale.
- › Le rôle des ambassades dans l'accompagnement et la gestion des expatriés
- › L'action de l'État en matière de souveraineté économique.
- › Épreuve RNCP : Bloc 2 - Diag. sûreté - Synthèse individuelle

## 11 au 15 mars 2024

### Séminaire n° 7 Entreprises et stratégies d'influence

- › La lutte contre les ingérences numériques étrangères
- › Les stratégies d'influence
- › La diplomatie économique et les techniques de lobbying
- › L'entreprise face au risque interculturel
- › L'entrisme et les dérives sectaires
- › L'approche juridique de la désinformation
- › Le droit pénal comme une arme de guerre économique
- › L'influence et la veille sur les réseaux sociaux
- › Les attaques réputationnelles

## 22 au 26 avril 2024

### Séminaire n° 8 Gérer une situation de crise

- › Les fondamentaux et les outils de gestion de crise
- › La communication de crise
- › La prise de décision et les comportements humains
- › L'élaboration d'un centre de crise
- › Exercice de crise dynamique en groupes
- › Épreuve RNCP : Bloc 3 - Gestion de crise<sup>9</sup> au 12 mai 2023

## \*13 au 17 mai 2024

### Séminaire n° 9 Voyage d'étude obligatoire

(À la découverte d'une autre culture de la sécurité-sûreté-gestion de crise)

## \*10 au 14 juin 2024

### Séminaire n° 10 Clôture de la session nationale

- › Restitutions collectives des groupes de diagnostic et stratégie (GDS)
- › Épreuve RNCP : Bloc 4 - Restitutions individuelles
- › Réunion du jury d'attribution des titres d'expert en protection des entreprises et intelligence économique
- › Bilan collectif de la 27<sup>e</sup> session nationale

## \*13 juin 2024 Cérémonie de clôture des sessions nationales et cycles

**Volume horaire  
annuel:  
273 heures**

# Droits d'inscription

Les droits d'inscription à la session nationale Protection des entreprises et intelligence économique, destinés à couvrir une partie des frais, sont fixés, selon les candidatures, à :

Candidatures issues du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer	3 000 euros
Candidatures issues des autres ministères	6 500 euros

Candidatures étrangères relevant d'un régime de la fonction publique dans leur pays 4 500 euros

* Candidatures issues de structures privées de moins de 50 salariés	5 000 euros
entre 50 et 250 salariés	6 500 euros
de plus de 250 salariés	8 000 euros

Candidatures individuelles relevant exclusivement de situations de fin de contrat de travail, de recherche d'emploi ou de projet de reconversion professionnelle 4 500 euros

Candidatures d'élus locaux ou de cadres des collectivités territoriales	6 000 euros
---	-------------

Candidatures individuelles ou ne relevant pas des catégories précédentes 8 000 euros

\* sur présentation du document unifié de cotisation de l'URSAFF, ligne « effectif moyen de l'entreprise au dernier jour de la période »

Les droits d'inscription sont exigibles dans leur intégralité avant l'ouverture de la session.

Les frais afférents à l'hébergement, à la restauration et au transport sont à la charge de l'auditeur ou de son employeur, excepté pour ce qui est prévu par le programme dans le cadre des déplacements.

## Formation professionnelle

- > L'Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur est habilité à percevoir des fonds au titre de la formation professionnelle.
- > Cette formation est éligible au compte personnel de formation (CPF).



## Agrément à la formation des élus :

L'Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur a reçu l'agrément du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer pour dispenser de la formation aux élus locaux conformément au code général des collectivités territoriales.



Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur  
École militaire - Case n° 39 - 1 place Joffre - 75700 Paris 07 SP  
Contact : département Intelligence et sécurité économiques  
Tél : +33 (0)6 47 47 27 72

Courriel : [securite-economique-ihemi@interieur.gov.fr](mailto:securite-economique-ihemi@interieur.gov.fr) Site internet : [www.ihemi.fr](http://www.ihemi.fr)



**Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur**  
École militaire - Case n° 39 - 1 place Joffre - 75700 Paris 07 SP

**Contact :** département Intelligence et sécurité économiques

**Tél :** +33 (0)6 47 47 27 72

**Courriel :** [securite-economique-ihemi@interieur.gouv.fr](mailto:securite-economique-ihemi@interieur.gouv.fr)



[www.ihemi.fr](http://www.ihemi.fr)



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



IHEMI

INSTITUT  
DES HAUTES ÉTUDES  
DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

3<sup>e</sup> cycle de la  
CITOYENNETÉ  
— 2023 > 2024

présentation  
de la formation

# Objectifs de la formation

Les acteurs de terrain au service de la collectivité se heurtent de plus en plus, de la part des usagers et du public, à une méconnaissance des principes et valeurs de la République, autant que de l'organisation institutionnelle de notre pays. Les fondements censés lier notre société, qui remontent jusqu'au Contrat Social, sont inconnus du plus grand nombre, quand ils devraient servir de référence pour asseoir nos discours face à la perte des repères sociaux et la multiplication des marques d'irrespect de la règle.

L'IHEMI a conçu un cycle court, enchaînant les notions fondamentales de la thématique, pour permettre à ces acteurs de repartir mieux armés sur le terrain. Seront ainsi abordés successivement : les fondamentaux en matière de citoyenneté, la Nation, les trois pouvoirs et leurs interactions, l'élaboration de la Loi, l'éducation à la citoyenneté, les leviers d'égalité des chances et de socialisation, la laïcité, la radicalisation et le séparatisme, l'immigration, l'intégration et l'accès à la nationalité.

L'ambition du cycle sera de :

- › conforter les connaissances des institutions et des dispositifs ,
- › susciter l'échange et la réflexion ,
- › passer en revue les repères historiques et sociologiques ,
- › faire le point des textes en vigueur et en chercher la traduction en pratique de terrain pour en interroger l'efficacité
- › réaliser des travaux de groupes sur la base des thématiques des séminaires, dont le regroupement constituera les actes du cycle annuel.

A l'issue de ce cycle, les auditeurs\*, tous cadres ou référents du niveau A ou A+, auront pu élargir leur vision au-delà de leurs champs missionnels et institutionnels, trouver des outils de compréhension et d'action, et s'enrichir par le partage et la confrontation de leurs expériences.

\* les termes de «auditeur/auditrice» doivent être entendus comme bénéficiaire au regard du référentiel Qualiopi

# Publics de référence

Les auditeurs du cycle de la citoyenneté sont prioritairement choisis parmi :

- › l'encadrement supérieur de l'État ,
- › les cadres supérieurs du ministère de l'Éducation nationale ;
- › les cadres supérieurs de la Police nationale ;
- › les officiers supérieurs de la Gendarmerie nationale ,
- › les officiers supérieurs des sapeurs pompiers ;
- › les cadres supérieurs du ministère de la Justice (magistrature, DAP, PJJ) ;
- › les cadres supérieurs de l'administration territoriale ;
- › les élus locaux ;
- › les responsables associatifs ou membres de la société civile intéressés par la thématique.

## Prérequis

Les candidats sont choisis parmi les publics de référence dont la liste est donnée ci-dessus. Le recrutement des candidats s'effectue sur dossier et après entretien avec les candidats.

Les candidats des administrations sont obligatoirement présentés par leur contact institutionnel. Les autres candidatures sont libres.

*Les formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap. En fonction de la nature du handicap, la présence permanente d'un accompagnant pourra être requise*



# Organisation pédagogique

## Des séminaires mensuels

faisant intervenir des acteurs de premier rang : responsables publics et privés, experts, universitaires, autour de thématiques telles que :

- › l'éducation à la citoyenneté,
- › la fabrique et la mise en oeuvre de la loi,
- › la laïcité...

## Des déplacements

dans les institutions et auprès des acteurs de terrain permettant des échanges d'expériences entre professionnels et auditeurs :

- › Les deux chambres du parlement ;
- › Un palais de justice ;
- › Une mairie ;
- › Une préfecture ;
- › Le musée national de l'histoire de l'immigration...

## Une organisation et des ressources dédiées aux auditeurs

L'Institut met en œuvre un ensemble de ressources humaines et techniques qui assurent à chaque auditeur un accompagnement permanent et de qualité en vue de l'atteinte de ses objectifs professionnels.

1. L'équipe du département Formation.
2. Des outils méthodologiques et techniques éprouvés et ré-exploitable.
3. Des ressources en informatique, en communication et en espaces de travail (amphithéâtres, salles de réunion, plateaux de crise, plateforme numérique de partage).

Lors de leur inscription, au cours et à l'issue de leur formation, les participants seront invités à répondre à un court questionnaire d'autoévaluation et d'évaluation des interventions.

# Organisation pédagogique

## Sites

L'Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur vous accueille au sein d'un environnement prestigieux. Le lieu principal est situé au cœur de Paris (75007) : l'École militaire. Le second est situé à Maisons-Alfort (94) : le Fort de Charenton.

Un badge d'accès et un livret d'accueil sont remis à chaque auditeur, afin de faciliter son orientation et son intégration.



## Déroulement

Le 3<sup>e</sup> cycle de la citoyenneté commencera le 12 septembre 2023 et se terminera le 13 juin 2024.

Une grande cérémonie de remise des diplômes, concernant toutes les formations de l'IHEMI, se tiendra mi-juin à l'École militaire.

En dehors des déplacements, la majorité des séminaires thématiques mensuels aura lieu sur le campus de l'IHEMI situé dans le fort de Charenton, à Maisons-Alfort.

La durée des séminaires est en moyenne de deux jours par mois (la plupart du temps les jeudis et vendredis), soit un volume global de formation de 12 jours (96 heures).

**Les candidats admis à suivre la session ont une obligation de présence aux séminaires et aux déplacements, conformément aux dispositions de l'engagement d'assiduité en annexe de la convention de formation.**

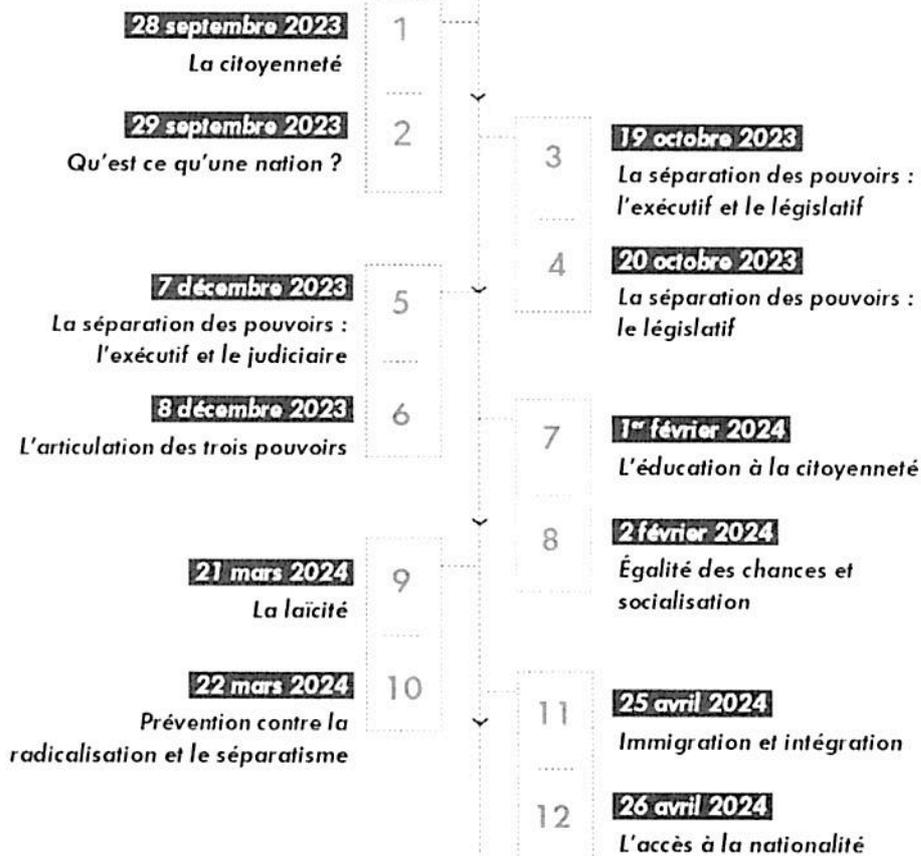
# Programme prévisionnel

\*En raison de la tenue des Jeux olympiques de Paris 2024, des modifications dans les dates des séminaires de mai et juin sont à envisager, nous vous tiendrons informés dans les meilleurs délais.



**12 septembre 2023**

Journée de rentrée à l'École militaire  
Séminaire commun de présentation aux auditeurs  
des sessions nationales et cycles de l'IHEM



**\*13 juin 2024**

Cérémonie de clôture  
des sessions nationales et cycles

# Droits d'inscription

**Les droits d'inscription au cycle de la citoyenneté, destinés à couvrir une partie des frais, sont fixés à 1 000 €.**

Les droits d'inscription sont exigibles dans leur intégralité avant l'ouverture de la session. Les frais afférents à l'hébergement, à la restauration et au transport sont à la charge de l'auditeur ou de son employeur, excepté pour ce qui est prévu par le programme dans le cadre des déplacements.

Les candidatures, sous couvert des administrations concernées, sont à faire parvenir à la direction des cycles et des études de l'IHEMI,  
[depform-ihemi@interieur.gouv.fr](mailto:depform-ihemi@interieur.gouv.fr)

## Formation professionnelle

➤ L'Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur est habilité à percevoir des fonds au titre de la formation professionnelle.



## Agrément à la formation des élus :

L'Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur a reçu l'agrément du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer pour dispenser de la formation aux élus locaux conformément au code général des collectivités territoriales.



Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur  
École militaire - Case n°39 - 1 place Joffre - 75700 Paris 07 SP

Contact : département de la formation

tél. : +33 (0)1 57 44 07 70 - +33 (0)1 57 44 07 71

Courriel : [depform-ihemi@interieur.gouv.fr](mailto:depform-ihemi@interieur.gouv.fr) Site internet : [www.ihemi.fr](http://www.ihemi.fr)



**Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur**  
École militaire - Case n°39 - 1 place Joffre - 75700 Paris 07 SP

**Contact:**

Direction des cycles et des études  
Département de la Formation

**Tél:** +33 (0)1 57 44 07 70

**Courriel:** [depform-ihemi@interieur.gouv.fr](mailto:depform-ihemi@interieur.gouv.fr)



[www.ihemi.fr](http://www.ihemi.fr)